CFA 2S
Formations Sanitaires et Sociales
en Nouvelle-Aquitaine

Publics : professionnels du secteur sanitaire et social
Prérequis : aucun

05 49 79 53 33
www.cfa2s.fr
contact@cfa2s.fr

Siège du CFA
14 bis rue d'Inkermann
BP 29105
79061 NIORT cedex 09

PRAP 2S ALM
(Prévention des risques liés à l'activité physique)

Formation de 28 heures - 4 jours non consécutifs

Objectifs de la formation

- **Domaine de compétences 1** : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou dans son établissement.
- **Domaine de compétences 2** : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- **Domaine de compétences 3** : Participer à la maitrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- **Domaine de compétences 4** : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Approche pédagogique

La formation-action privilégie une pédagogie active centrée sur l'acquisition de compétences à travers des mises en situation professionnelles, des analyses de situations de travail et l'utilisation de matériels pédagogiques adaptés, en groupes restreints de 10 participants maximum.

Modalités d'évaluation

La formation PRAP est évaluée par les résultats acquis sur l'ensemble des épreuves proposées au candidat conformément aux critères INRS :

- par des questionnaires types QCM/réponses courtes (choix unique ou multiple)
- par une épreuve certificative d'analyse de situation de travail dangereuse
- par une épreuve certificative « pratique »

Validation

- Certificat PRAP d'une validité de 24 mois
- Formation réalisée en partenariat avec un organisme habilité par l'INRS.

Délai d'accès à la formation

- Formation programmée sur demande en fonction des souhaits et disponibilités respectives des structures d'accueil et intervenants.

Tarifs

- Nous consulter

La formation est accessible aux publics en situation de handicap. Votre situation peut nécessiter des aménagements/ adaptations. Un référent est là pour vous accompagner :

Eloïse SCHNAPPER
06 30 03 73 35
e.schnapper@cfa2s.fr

Votre contact formation

Carine DEVAUD-CAJON
06 83 27 02 21
c.devaud@cfa2s.fr

Programme

Domaine de compétences 1

- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- Repérer les différents enjeux pour les salariés et l'entreprise
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaître les risques de son métier
- Comprendre le mécanisme d'apparition d'un dommage
- Reconnaitre les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

Domaine de compétences 2

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Connaitre le corps humain et repérer les limites du fonctionnement
- Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- Comprendre le mécanisme d'apparition d'un dommage
- Reconnaitre les principaux risques de son métier et les effets induits
- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Domaine de compétences 3

- Proposer des améliorations de sa situation de travail (à partir des causes identifiées, en prenant en compte les principes généraux de prévention)
- Faire remonter les informations aux personnes concernées
- Connaitre et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Connaitre et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Domaine de compétences 4

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
- Identifier les enjeux pour l'accompagnant/ pour l'établissement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir et repérer les différentes étapes
- Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- Analyser la situation d'un accompagnement
- S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
- Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
- Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
- Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement et des contraintes d'accompagnement
- Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
- Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
- Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

Création : 11/25 - Modification : 05/26